

Éclaircie sur les terrasses grandsonnoises

SOLIDARITÉ La Commune met en place un système de soutien pour les restaurateurs sous forme de bons.

TEXTES: RÉD.
PHOTO: RÉGION-A

A l'instar d'autres communes nord-vaudoises qui ont déjà pu tester le système à succès des bons de réduction, Grandson suit le mouvement et propose un soutien à ses restaurateurs.

Dès lundi, des bons sponsorisés de 20 et 50 francs seront disponibles pour les habitants de Grandson, à faire valoir chez les restaurateurs. Les clients profiteront d'une réduction de 20% alors que les restaurateurs encaisseront un montant majoré de 10%.

Pour cette action de soutien dans la relance économique du secteur, la Commune sort une enveloppe de 44 000 francs.



En plus des bons, la Commune a permis aux restaurateurs qui le pouvaient d'agrandir leur terrasse durant l'été, comme l'an dernier.

INFOS PRATIQUES

Achat des bons: dès le 12 juillet sur www.grandson.hostcard.ch ou sur le site internet communal ou directement à l'administration communale.

Validité: jusqu'au 31.12.2022. Ils sont réservés aux Grandsonnois.

Visite guidée façon 2021

Dimanche 11 juillet aura lieu une visite guidée gratuite à Grandson. Cet événement permettra de tester, en compagnie de la déléguée culturelle, le nouveau livret pour enfants *La chasse aux QR-codes*.

Le départ est à 10h30 devant le restaurant Le Café du commerce sur la place du château.

Uniquement sur inscription à: annick.voirol@grandson.ch

Retour aux sources!

YVERDON Après avoir été déplacé en raison des restrictions sanitaires, le marché alimentaire fait son grand retour au pied du château dès samedi matin.

Voici maintenant plus d'une année que le marché alimentaire d'Yverdon a pris ses quartiers sur la promenade Auguste-Fallet. Et ce déménagement n'était pas vraiment un choix pour les commerçants. En effet, en raison des restrictions sanitaires, les foires et marchés ont d'abord été interdits, avant d'être contraints à une réorganisation. Ce nouvel emplacement permettait notamment au marché d'Yverdon de garantir les exigences de distances entre les stands, ce qui a obligé les vendeurs à s'adapter.

Mais, pour leur plus grand



Laure Jaquier, des Paniers de la ferme, au Bas-des-Monts, ici sur la promenade Auguste-Fallet en 2018. LA RÉGION-A

plaisir, les dispositions particulières applicables aux foires et aux marchés ayant été abrogées le 30 juin dernier, il est possible pour les marchés de reprendre leur forme initiale.

C'est pourquoi, dès le 10 juillet, le marché alimentaire du samedi matin aura de nouveau lieu sur la place Pestalozzi et à la rue du Milieu.

La Municipalité d'Yverdon-

les-Bains, entre autres, se réjouit de cet assouplissement, qui permettra de revoir le centre-ville accueillir le marché les samedis matin.

• Réd.